

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL		

L'an deux mille vingt trois

Le 18 décembre

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation 7 décembre 2023

Date d'affichage 7 décembre 2023

Nombre de conseillers en exercice 33

Présents 26

Votants 32

Etaient présents : Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, Elodie CAPLIER, Pascal ESNOUF, Françoise DUPARC, Yann DRUET, Jean-Pierre BOUILLON, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Clément HUYGHE, Nadège GRUDE, Christophe MOUCHEL, Jacqueline BAZILLE, Sylvain JOBEY, Nicolle ANTHORE, Ayhan AYDAR, Virginie DALY, Christophe HEBERT, Sébastien LAGALLE, Aurélie TRAORE, Sonia CANTELOUP, Jean-Claude ESTIENNE, Allan BERTU et Cédric EVANO **formant la majorité des membres en exercice.**

Procurations : Aminthe RENOUF, Inès TOROND-MOYA, Lydie WEISS, Justine PREVEL-LAVERGNE, Nadia DAMART et Jean-Paul GAUCHARD **avaient respectivement donné pouvoir à :** Françoise DUPARC, Philippe GIRONDEL, Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Michel PATARD-LEGENDRE, et Aurélie TRAORE.

Absents excusés : Aminthe RENOUF, Inès TOROND-MOYA, Lydie WEISS, Justine PREVEL-LAVERGNE, Nadia DAMART, Marc DURAN et Jean-Paul GAUCHARD.

Secrétaire de séance : Philippe GIRONDEL et Cédric EVANO.

N° 2023-136 – RAPPORT ANNUEL 2022 RELATIF AU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS

La communauté urbaine de Caen la mer a présenté, lors de la séance du conseil communautaire du 16 novembre dernier, un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets pour l'année 2022.

L'année 2022, objet du présent rapport, a été notamment marquée par :

- Le tri hors foyer avec le déploiement de corbeilles biflux sur espace public ;
- Le lancement des études sur le tri à la source de biodéchets ;
- Le bilan d'une année pleine de l'extension des consignes de tri ;
- Les déchèteries.

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, « ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal. »

Le rapport annuel intégral pour l'exercice 2022 ainsi que sa présentation synthétique sont annexés à la présente délibération.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'avis de la commission « Finances, Administration générale, Sécurité et Vie économique » réunie le 14 décembre 2023 ;

CONSIDERANT qu'il appartient aux communes membres de la communauté urbaine de communiquer ce rapport ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré :

PREND ACTE du rapport annuel relatif au service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2022.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ifs, le 18 décembre 2023

Le Maire,

Michel PATARD-LEGENDRÉ



Rendue exécutoire le : 20 décembre 2023

Affichée le : 20 décembre 2023

Acte à classer

2023-136

1 En préparation	2 En attente retour Préfecture	3 > AR reçu <	4 Classé
----------------------------	---	--------------------------------	--------------------

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-12-20T10-41-26.00 (MI249860648)

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20231220-2023-136-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Rapport annuel 2022 relatif au service public de prévention
et de gestion des déchets

Date de décision : 20/12/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communes

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [136.PDF](#)

Multicanal : Non

Pièces jointes :

[25a.Rapport annuel
déchets.PDF](#)

Type PJ : 21_DB - Débat d'orientation du plan d'aménagement et
de développement durable



[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

Préparé

Date 20/12/23 à 10:21

Par **LELONG EMILIE**

Transmis

Date 20/12/23 à 10:41

Par **LELONG EMILIE**

Accusé de réception

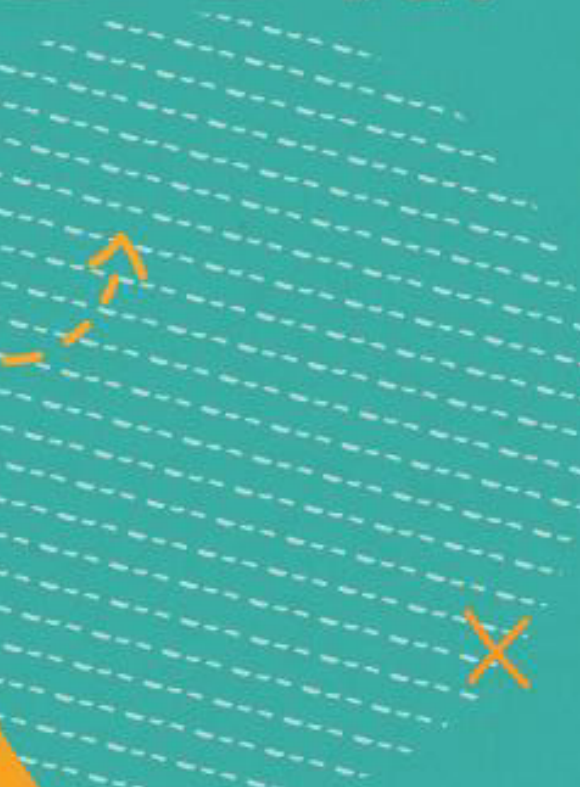
Date 20/12/23 à 10:49

SYNTHÈSE

DÉCHETS MÉNAGERS

RAPPORT ANNUEL 2022

sur le prix et la qualité du service
public de prévention et de gestion
des déchets ménagers et assimilés



CAEN LA MER, C'EST :



48
communes



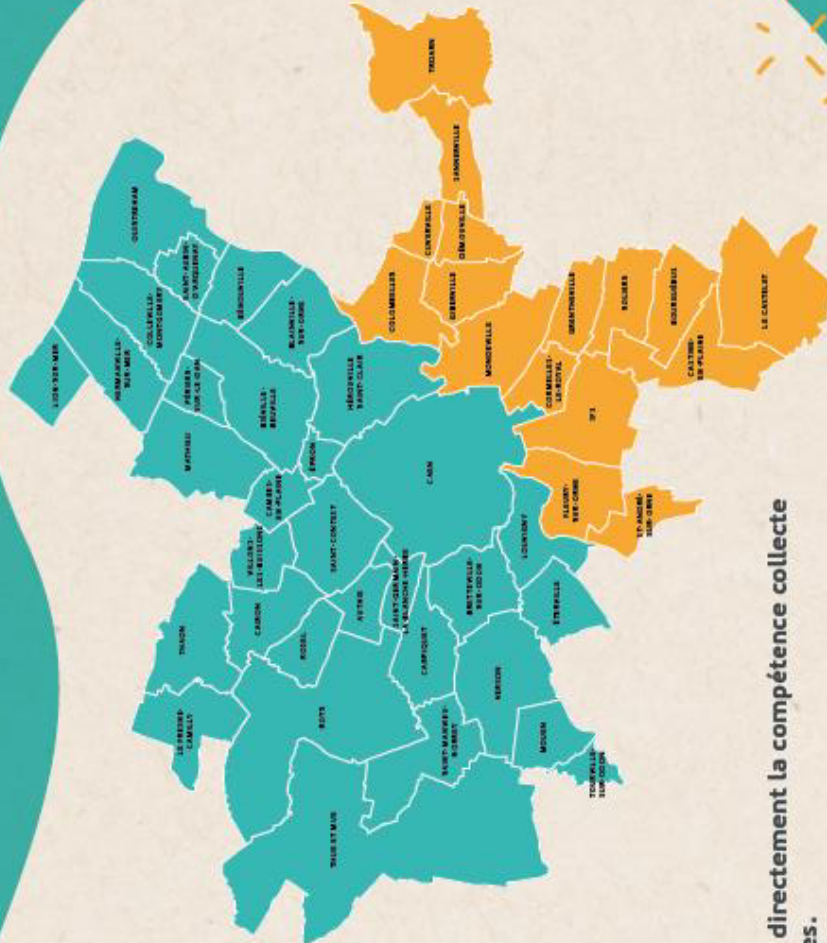
270 255
habitants



45%
d'habitants
en pavillon



55%
d'habitants
en immeuble



Caen la mer exerce directement la compétence collecte de ces 48 communes.

Collecte en porte-à-porte :

Derrichebourg

Règle de Caen la mer

Collecte en apport volontaire sur tout le territoire :

URBASER

Que s'est-il passé en 2022 ?

- ✗ Étude sur le tri à la source des biodéchets
- ✗ Carburant propre pour les bennes de la règle de collecte
- ✗ Extension des consignes de tri : bilan positif après une année « pleine »
- ✗ déploiement du tri hors foyer
- ✗ Études sur les dispositifs de tarification incitative
- ✗ Déchèteries : Amélioration des dispositifs de signalétique
- Mise en conformité de 3 déchèteries supplémentaires MOE future déchèterie de Colombelles
- ✗ Cyberattaque : des services maintenus

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

- ✗ Mise en conformité des déchèteries
- ✗ Enfouissement de 51 conteneurs
- ✗ Achat d'un camion benne
- ✗ Distribution de 1158 composteurs
- ✗ Mise en place d'une station de distribution OLEO 100 et Adblue (carburant propre)



TOTAL DES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2022 : 1 112 116 € TTC

Quels objectifs à l'horizon 2021-2027 ?

AMÉLIORER LE SERVICE TOUT EN MAÎTRISANT LES COÛTS

Nous sommes à mi-parcours du Schéma Directeur des déchets qui retient 5 objectifs déclinés en axes d'évolution du service public et de son financement

Objectif n°1 : Inscrire le service public dans le cadre des orientations nationales, régionales et locales de réduction de la production des déchets et d'amélioration de leur valorisation.

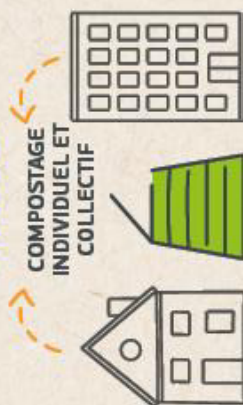
Objectif n°2 : Redéfinir les limites du service public pour les producteurs non ménagers

Objectif n°3 : Améliorer l'offre de services en prenant mieux en compte les particularités du territoire de Caen la mer et les attentes des différentes catégories d'usagers

Objectif n°4 : Maîtriser les coûts du service public et limiter la pression fiscale

Objectif n°5 : Informer, former et sensibiliser les usagers à la prévention et la valorisation de leurs déchets

Réduire les déchets à la source



- ✗ Déployer le compostage
- ✗ Offrir des solutions de tri à la source des biodéchets pour tous

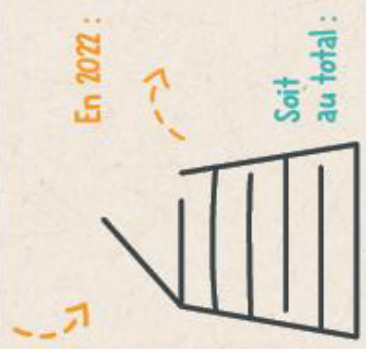
Mieux gérer nos encombrants



- ✗ Adapter la fréquence de collecte en porte-à-porte pour inciter à une gestion plus responsable (réparation, réemploi, don, vente) ou dépôt en déchèteries où les encombrants sont mieux valorisés.

Prévention des déchets

COMPOSTER POUR RÉDUIRE D'1/3 SA POUBELLE GRISE



+ 1158 composteurs individuels distribués

22 932 composteurs individuels distribués depuis 2005

36,5% de foyers en habitat individuel équipés

+ 9 sites de compostage collectif en pied d'immeuble

64 sites installés depuis 2011

+ 2 site de restauration collective

32 sites installés depuis 2012

COMPOSTAGE COLLECTIF : LES EXPÉRIMENTATIONS EN COURS



Le compostage de quartier

- 90 foyers concernés
- 3 sites : Quartier de Vaucelles et place Maurice Fouques à Caen, quartier des Belles Portes à Hérouville Saint-Clair

La collecte en apport volontaire à Caen

- Depuis fin 2020 (Cours Général de Gaulle et Fossés-saint-Julien) 80 foyers participants

La collecte en porte-à-porte à vélo à Caen

- 15 Immeubles concernés
- 190 foyers et 10 restaurateurs



Le lombricompostage en milieu urbain a été testé en 2022.



→ Pavillon de compostage

Sensibilisation des habitants

MOBILISER, FAIRE PARTICIPER



207 CORBELLES BI-FLUX installées sur l'espace public



→ À l'école

5078 SCOLAIRES sensibilisés

→ Avec les publics relais

659 personnes sensibilisées

→ Sur l'espace public

28

EVENEMENTS organisés soit 1.157 personnes sensibilisées

32

STANDS D'INFO organisés soit 995 personnes sensibilisées

Et aussi ...

- 1351 foyers sensibilisés en port-à-porte
- 81 personnes sensibilisées dans le cadre de la prévention des déchets
- 12 écoles accompagnées dans la réduction du gaspillage alimentaire

Le traitement de vos demandes et réclamations

Pour en savoir



02 31 304 304

contactdechetsmenagers@caenlamer.fr



14 801

APPELS

16 950
DEMANDES
TRAITÉES
EN 2022



2 149

COURRIELS

LES DOCUMENTS DE COMMUNICATION RÉGULIÈREMENT ACTUALISÉS

(dernière mise à jour en 2022)

Le mémo tri



→ Bien trier ses déchets

Le calendrier de collecte



→ Connaître ses jours de collecte

Les encombrants



→ Valoriser ses déchets encombrants

Le guide des déchèteries



→ Valoriser ses déchets

La collecte à domicile



→ Offrir un service de proximité (personnes âgées de 75 ans et + ou en situation de handicap)

Le guide du compostage



→ Promouvoir les gestes éco-responsables

Le stop pub



→ Réduire ses déchets (conception SWEDAQ)

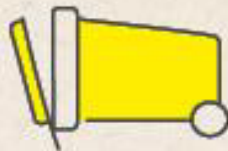
+ Retrouvez l'ensemble des documents de communication dans l'espace documentaire sur caenlamer.fr/rubrique/déchets.

La collecte

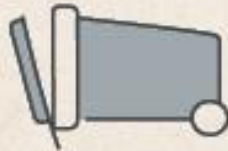
DES CONTENANTS ADAPTÉS À CHAQUE MODE DE COLLECTE

En 2022 :

7 433 bacs distribués



Tri

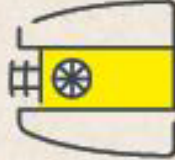


Ordures ménagères

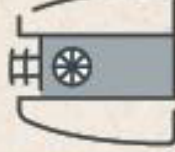


Déchets verts

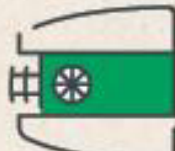
30 bornes installées



Tri



Ordures ménagères



Verre

15 227 sacs jaunes distribués



Total : 261 293 bacs roulants

Total : 1 502 bornes de collecte

COLLECTE : LES CHIFFRES CLÉS 2022

PORTE-À-PORTE
ET APPORT
VOLONTAIRE :

111 665 tonnes

413 kg/an/hab
(- 5,80 % PAR RAPPORT À
2021)

- € Coût HT annuel de collecte
- € Coût HT annuel à l'habitant
- kg/hab Kilos par habitant par an et évolution 2021-2022 en kg/hab
- kg/hab Moyenne nationale (Ademe 2018) par habitant et par an

Ordures ménagères :

3/4

de la poubelle grise sont composés de déchets pouvant être mieux valorisés (tri, compostage, dépôts en déchèteries...)



Tri :

Poursuivons nos efforts !



Verre :

Les emballages en verre sont recyclables à 100% et à l'infini



Encombrants :

Déchets majoritairement non recyclés



Déchets verts :

Déchets valorisables sur place



Les déchèteries

DES ESPACES DÉDIÉS AU TRI

Locaux réemploi



BRETTEVILLE-L'ORGUEILLEUSE
RD 83
Le Bas des Prés

HERMANVILLE-SUR-MER
Route de Lion-sur-Mer

OUISTREHAM
ZA du Maresquier

COLOMBELLES
ZA Lazzaro
Rue Jean Monnet

MOUEN
Rue verte - Parc
d'activités des Rives
de l'Odon

BRETTEVILLE-SUR-ODON
ZA de la
Grande Plaine
Rue de la Vallée

FLEURY-SUR-ORNE
Rue des
Carriers

LES CHIFFRES CLÉS 2022

43 711 tonnes
DÉPOSÉES EN DÉCHÈTERIES

162 kg
/HAB /AN
-12 %
PAR RAPPORT À 2021



Coût de transport/transfert annuel
Coût de transport/transfert par an par habitant



Résidus de jardin
→ 9 175 tonnes
→ - 19 %
€ 378 436 € HT
€ 1,40 €/an/hab



Gravats
→ 12 639 tonnes
→ - 16 %
€ 192 442 € HT
€ 0,71 €/an/hab



Mobilier
→ 3 522 tonnes
→ + 4 %
Coûts de collecte supportés
par l'éco organisme
Ecomobilier



Bois
→ 3 137 tonnes
→ - 3 %
€ 137 596 € HT
€ 0,51 €/an/hab



Ferraille
→ 1 351 tonnes
→ - 6 %
€ 56 517 € HT
€ 0,21 €/an/hab



Cartons
→ 811 tonnes
→ + 2 %
€ 70 670 € HT
€ 0,26 €/an/hab



**Déchets électroniques
et électroniques**
→ 1 337 tonnes
→ + 1 %
Coûts de collecte supportés
par l'éco organisme
Ecosystem



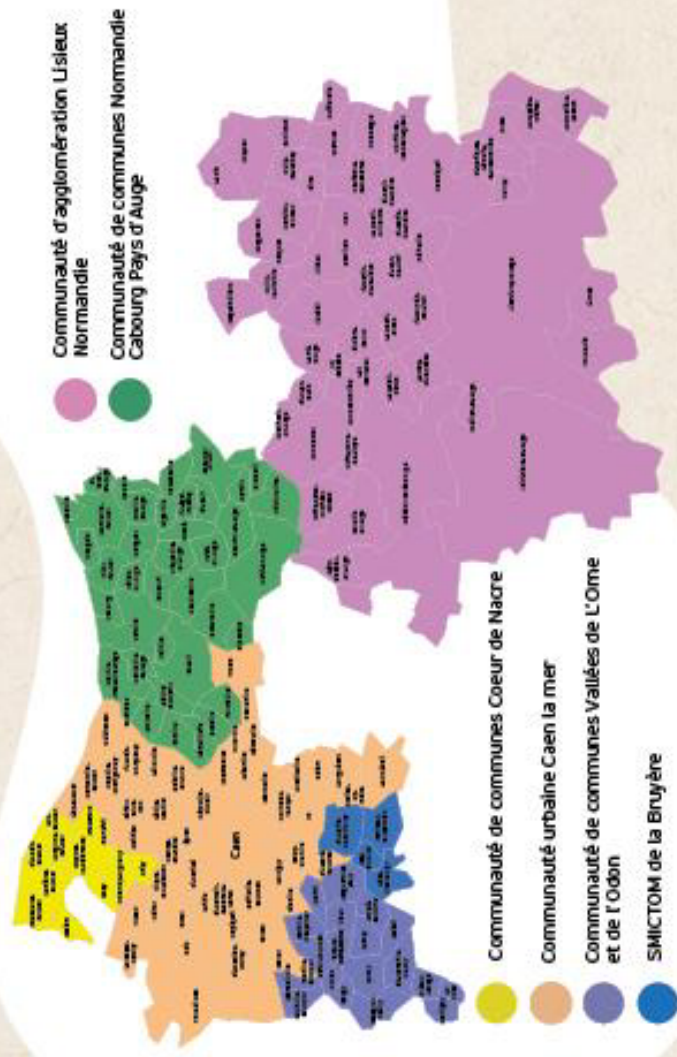
Déchets non valorisés
→ 11 143 tonnes
→ - 11 %
€ 398 336 € HT
€ 1,47 €/an/hab

Le traitement des déchets

COMPÉTENCE DÉLÉGUÉE AU SYVEDAC

Caen la mer adhère au SYVEDAC pour la prévention et le traitement des déchets collectés en porte-à-porte et en apport volontaire.

LE SYVEDAC EN 2022. C'EST :



Les principaux sites de traitement



Les centres de tri des emballages et papiers

PAPREC à Le Rheu (35)
 SPHERE à Villemieu les poëles
 2025 : ouverture d'un centre de tri à Colombelles :
 NORMANTRI
 → Valorisation matière et recyclage



Les plateformes de compostage pour les résidus de jardin collectés en porte-à-porte et en déchèteries

Carpiquet (1.4)
 Billy (1.4)
 Saint-Martin-de-Fontenay(1.4)
 → Compost



L'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) pour les ordures ménagères

Colombelles (1.4)
 → Chaleur et électricité



Centre de stockage des déchets ultimes pour les gravats et déchets non valorisés

(dont les encombrants collectés en porte à porte)
 Centre de stockage de déchets ultimes des Aucrais à Cauvicourt (1.4)
 → Enfouissement

Tonnages* 2022

155 428 tonnes

575 kg/hab soit - 7,85% par rapport à 2021

Budget annuel 2022

38 913 480 € TTC

*Collectes en porte-à-porte, déchèteries, collectes éphémères et locaux réemploi dans les déchèteries.

COÛT AIDÉ DU SERVICE

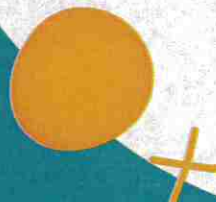
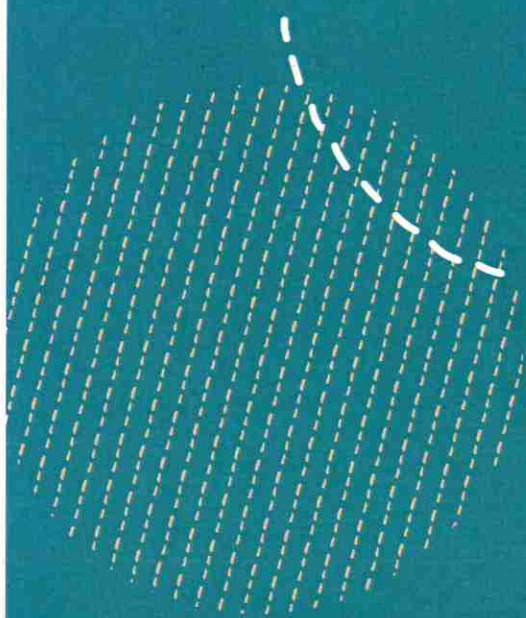
135 € TTC/an/hab
 128 € TTC en 2021

Merci de votre attention



RAPPORT ANNUEL 2022

sur le prix et la qualité du
service public de prévention
et de gestion des déchets
ménagers et assimilés



Caenlamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE

ÉDITO

La Communauté urbaine Caen la mer exerce directement la compétence Collecte des déchets, étape préalable au traitement par valorisation ou élimination (compétence déléguée au SYVEDAC).

Ce rapport annuel 2022 présente les résultats techniques et financiers liés à l'activité de la collecte et du traitement des déchets ménagers sur notre territoire.

Ces résultats démontrent l'impact positif de nos actions conjointes pour préserver notre environnement local et construire un avenir plus durable pour tous.

Au cours de l'année écoulée, nous avons collectivement réussi à réduire notre production de déchets, en particulier les ordures ménagères résiduelles avec une diminution de 3% par rapport à l'année précédente. Cette baisse témoigne de notre engagement envers une gestion responsable et de notre volonté de minimiser notre empreinte écologique.

Cependant, il reste encore des défis à relever en terme de réduction des déchets. En réponse à ces défis, Caen la mer a mené, dès 2022, des études relatives à l'évolution de la réglementation en matière de tri à la source des biodéchets, prévue en 2024.

Ces études visent à intensifier les solutions de compostage sur notre territoire. Une étude a aussi été menée pour vérifier l'intérêt de la mise en oeuvre d'une tarification incitative de ce service public de gestion des déchets, destiné aux ménages et aux producteurs assimilés.

Par ailleurs, nous continuons à sensibiliser et à encourager tous les acteurs à adopter des pratiques plus durables, notamment en poursuivant nos campagnes de sensibilisation.

Nous pouvons ensemble continuer à bâtir un territoire plus propre, plus vert et respectueux de l'environnement. La gestion responsable des déchets est une priorité car il en va de notre qualité de vie et de l'attractivité de notre région pour les générations futures. Je suis reconnaissant envers chaque citoyen pour son implication et son engagement

Joël BRUNEAU

Président
de la communauté urbaine
Caen la mer

Marc LECERF

Vice-Président
en charge de l'Environnement,
des Energies, de la Collecte
et de la valorisation des déchets



SOMMAIRE

LE TERRITOIRE ET LES COMPÉTENCES	p. 5
Le territoire de Caen la mer	p.6
Le territoire du SYVEDAC	p.7
Les faits marquants de l'année 2021	p.8
Les objectifs poursuivis : 2021-2026	p.10
LA PRÉVENTION	p. 11
La prévention des déchets	p.12
Le compostage	p.13
La sensibilisation : mobiliser, faire participer	p.14
L'information des usagers	p.15
Le traitement de vos demandes et réclamations	p.16
LA COLLECTE	p. 17
Les dispositifs de précollecte	p.18
Les opérateurs de collecte	p.19
Les modes de collecte	p.20
Les fréquences de collecte en porte-à-porte	p.21
Les tonnages des déchets collectés en porte-à-porte et apport volontaire	p.22
Les ordures ménagères résiduelles	p.22
Les emballages/papiers et le verre	p.23
Les encombrants et les déchets verts	p.24
Les encombrants à domicile et sur rendez-vous, les textiles, les cartons	p.25
Les déchèteries	p.26
Le bilan de la collecte en déchèteries	p.28
La performance de collecte	p.29
Le bilan de la collecte en porte-à-porte et apport volontaire	p.30
LE TRAITEMENT	p. 31
Localisation des unités de traitement	p.32
Les principaux sites de traitement	p.33
La synthèse de la collecte et du traitement	p.34
La valorisation et la réduction	p.36
LES INDICATEURS FINANCIERS	p. 37
Les montants des prestations de collecte et transport	p.38
Les montants des principales prestations de traitement	p.40
Le compte administratif 2022	p.41





**LE TERRITOIRE
ET LES
COMPÉTENCES**

RAPPORT ANNUEL 2022

Le territoire de Caen la mer

COMPÉTENCE COLLECTE DES DÉCHETS

En 2022, Caen la mer assure directement la collecte des déchets sur l'ensemble de ces 48 communes membres, soit 270 255 habitants et gère les 7 déchèteries communautaires.

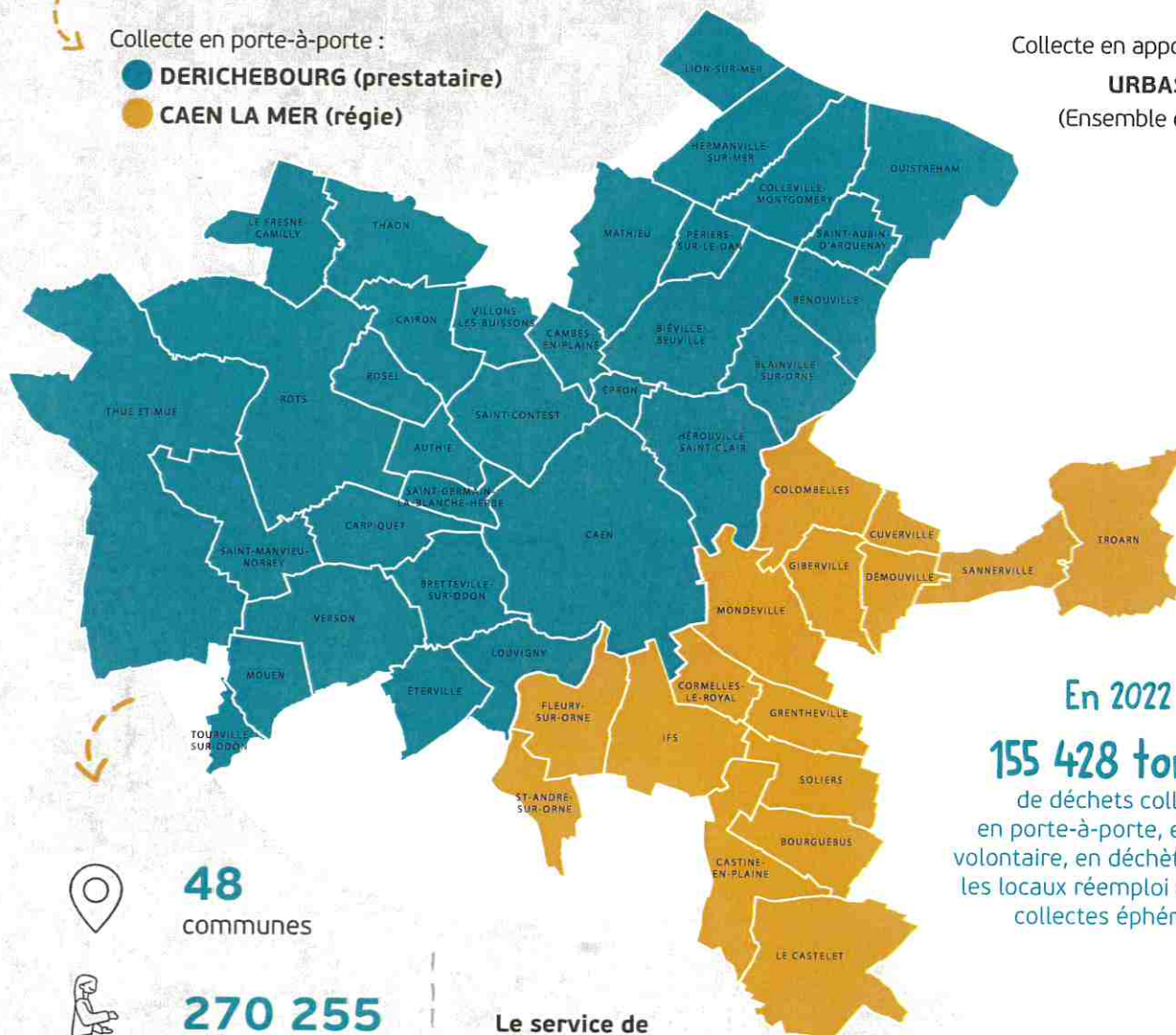
Le service public de collecte des déchets ménagers de Caen la mer est assuré pour partie en régie et par des prestataires privés, dans le cadre de contrats passés dans le respect du code des marchés publics. Les sociétés Derichebourg (collecte en porte-à-porte) et Urbaser (collecte en apport volontaire sur tout le territoire) sont les titulaires de ces marchés.

Collecte en porte-à-porte :

- **DERICHEBOURG (prestataire)**
- **CAEN LA MER (régie)**

Collecte en apport volontaire :

URBASER
(Ensemble du territoire)



En 2022 :
155 428 tonnes
de déchets collectés
en porte-à-porte, en apport
volontaire, en déchèteries, dans
les locaux réemploi et lors des
collectes éphémères



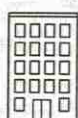
48
communes



270 255
habitants



45%
d'habitants
en pavillon



55%
d'habitants
en immeuble

Le service de
la collecte des déchets ménagers c'est :



40
agents
de collecte
(Régie de Caen
la mer)



100
salariés
environ chez nos
prestataires de
collecte



20
agents
de déchèterie



26
agents
administratifs
(services ressources, collecte, cellule
études, communication et relations
usagers)

Le territoire du SYVEDAC

COMPÉTENCES TRAITEMENT ET PRÉVENTION DES DÉCHETS

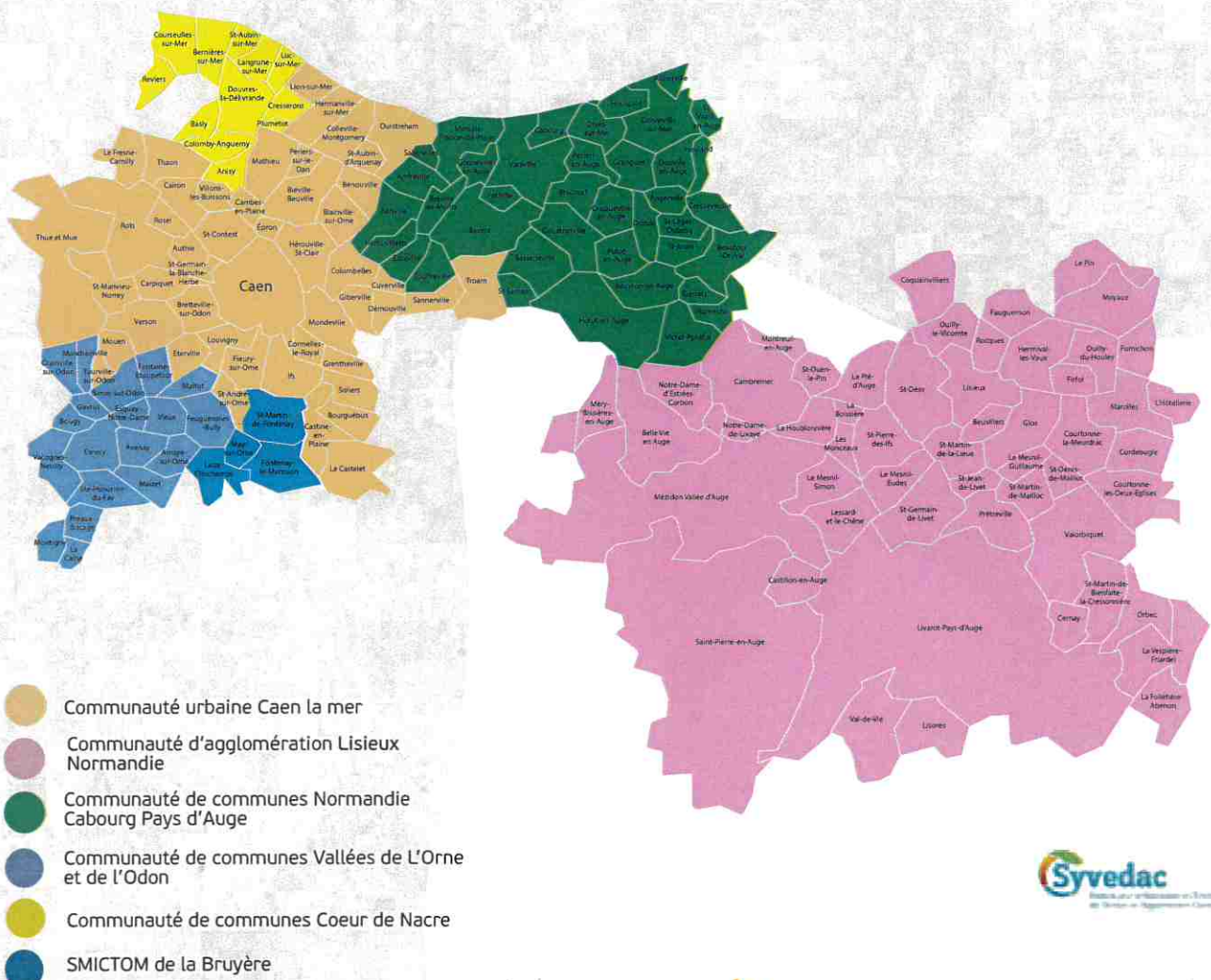
Caen la mer adhère au SYVEDAC (Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise) pour le traitement et la prévention des déchets collectés en porte-à-porte et en apport volontaire.

Le SYVEDAC en 2022, c'est

6
adhérents

432 316
habitants

175
communes



Les faits marquants de l'année 2022

✕ ÉTUDE SUR LE TRI A LA SOURCE DES BIODÉCHETS

Une étude a été lancée à l'échelle du territoire du SYVEDAC afin de comparer les différentes solutions de tri à la source des biodéchets en fonction des spécificités de chaque territoire.

Cette étude a permis à Caen la mer de retenir un scénario de mise en oeuvre de ce nouveau tri à la source pour répondre à la réglementation de 2024, en particulier pour mieux valoriser les déchets alimentaires.

L'expérimentation menée depuis 2019 a également contribué à confirmer le scénario à retenir. (voir page 13).



✕ CARBURANT PROPRE POUR LES BENNES DE LA REGIE DE COLLECTE

Pour réduire notre empreinte carbone, les 11 camions à ordures ménagères de la Régie de collecte utilisent un carburant de type B100, entièrement issu de graines de colza françaises.

Une cuve dédiée de 20 000 litres Oléo 100 a été installée sur le site de Mondeville.

Depuis le mois de juin 2022, les camions roulent avec Oléo 100, une énergie renouvelable 100% française et végétale, qui permet une réduction minimum de 60% des émissions globales de CO₂.

Avec des caractéristiques identiques à celles du gazole, ce carburant n'impacte pas la conduite (consommation et puissance moteur) et permet même une réduction des fumées d'échappement et des odeurs.

Notre consommation est de 540 litres par jour.



✕ ADAPTATION DU SERVICE PENDANT LA CYBER ATTAQUE

Caen la mer a subi une cyber attaque d'ampleur en septembre 2022. Tous les services ont dû s'adapter pour maintenir le service public en bon état de fonctionnement.

X EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI : QUEL BILAN APRÈS UNE ANNÉE DITE « PLEINE »

Caen la mer constate une véritable appropriation des nouvelles règles de tri par les habitants avec une augmentation de 2% des tonnages des emballages recyclables par rapport à 2021, tout en maintenant une qualité du tri globalement satisfaisante.

Le territoire confirme sa performance en terme de tri avec 73 kg par an et par habitant, par rapport à la moyenne nationale qui est à 49 kg.

Il reste toutefois des marges de progrès dans les quartiers denses et chez les gros producteurs de déchets.

X ETUDES SUR LES DISPOSITIFS DE TARIFICATION INCITATIVE.

Des études ont été menées pour déterminer les dispositifs d'incitation tarifaire les plus adaptés au territoire de Caen la mer pour le financement du service public de gestion des déchets destinés aux ménages et aux producteurs assimilés.

Dans l'attente de l'évolution de la réglementation, il a été décidé de prolonger l'expérimentation de la tarification incitative présente sur 7 communes de l'ouest de la Communauté urbaine basée sur le volume des bacs (Thue et Mue, Saint-Manvieu-Norrey, Rots, Rosel, Le Fresne-Camilly, Cairon et Thaon).

Une étude est menée également pour la mise en œuvre d'une redevance spéciale qui mette davantage à contribution les gros producteurs de déchets (professionnels et administrations) qui bénéficient de ce service public.

X POURSUITE DES TRAVAUX D'OPTIMISATION DES DÉCHÈTERIES

- Installations de dispositifs antichute à Bretteville-sur-Odon, Bretteville-l'Orgueilleuse et Mouen pour assurer la sécurité des usagers.
- Renouvellement de la signalétique pour améliorer le tri.
- Sensibilisation des agents pour optimiser l'accueil, le réemploi et le tri des déchets.
- Exécution des études de MOE pour la future déchèterie de Colombelles.
- Évolution des tarifs pour les usagers professionnels afin d'ajuster le coût réel de gestion des déchets au coût facturé.
- Réouverture du local réemploi à la déchèterie de Bretteville l'Orgueilleuse.
- Achat d'un second local pour les déchets dangereux dans la déchèterie de Fleury-sur-Orne.

X INVESTIR POUR AMÉLIORER LE SERVICE

- Mise en conformité des déchèteries :

252 900 € TTC

- Opération d'enfouissement de 51 conteneurs :

378 816 € TTC

- Achat d'un camion benne à ordures ménagères :

282 000 € TTC

- Acquisition d'une station de distribution de carburant propre, Oléo 100 et Adblue.

40 000 € TTC

- Acquisition de composteurs

158 400 € TTC

1 112 116 € TTC
TOTAL DES PRINCIPAUX
INVESTISSEMENTS 2022

X TRI HORS FOYER

Caen la mer a répondu à un appel à manifestation d'intérêt lancé par CITEO et l'ADEME et a déployé 200 corbeilles bi-flux sur l'espace public.

Ce déploiement a fait l'objet d'un important dispositif de communication pour sensibiliser les usagers.



Les objectifs poursuivis 2022-2027



AMÉLIORER LE SERVICE TOUT EN MAÎTRISANT LES COÛTS

Nous sommes à mi-parcours du Schéma Directeur des déchets qui retient **5 objectifs déclinés en axes d'évolution du service public et de son financement**

Objectif n°1 : Inscrire le service public dans le cadre des orientations nationales, régionales et locales de réduction de la production des déchets et d'amélioration de leur valorisation.

Objectif n°2 : Redéfinir les limites du service public pour les producteurs non ménagers

Objectif n°3 : Améliorer l'offre de services en prenant mieux en compte les particularités du territoire de Caen la mer et les attentes des différentes catégories d'usagers

Objectif n°4 : Maîtriser les coûts du service public et limiter la pression fiscale

Objectif n°5 : Informer, former et sensibiliser les usagers à la prévention et la valorisation de leurs déchets

Réduire les déchets à la source



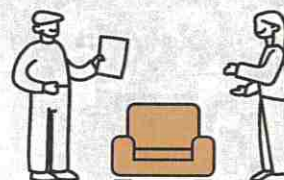
En déployant le compostage :

Caen la mer poursuit son objectif de développer la pratique du compostage par le biais de distributions gratuites de composteurs individuels et du déploiement du compostage collectif. Elle encourage les pratiques vertueuses de valorisation des déchets verts (éco-jardinage, compostage) permettant de limiter le recours à la collecte des déchets verts en porte-à-porte.

Le tri à la source des déchets alimentaires

Les expérimentations se poursuivent afin de déterminer les solutions adéquates pour proposer à chacun un moyen de trier ses déchets alimentaires à la source, d'ici 2024.

Mieux gérer nos encombrants



En adaptant la fréquence de collecte en porte-à-porte

et inciter à une gestion plus responsable (réparation, réemploi, don, vente). La collecte en porte-à-porte représente 75% des encombrants enfouis. En déchèterie, les encombrants sont mieux valorisés.

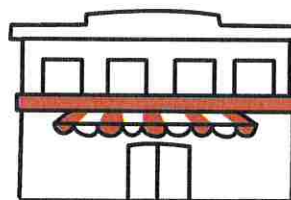


VALORISER DAVANTAGE LES DÉCHETS DES PROFESSIONNELS

La redevance spéciale est à l'étude. Elle consiste en une facturation des gros producteurs de déchets ménagers assimilés en fonction des quantités et du type de déchets collectés. Pour en limiter son montant, les administrations et entreprises seront invitées à produire moins et à mieux trier leurs déchets (collectes séparatives d'emballages, de papiers, cartons, biodéchets etc...).



En 2024, les collectivités devront être en mesure de proposer des solutions pour trier les biodéchets à la source et réduire ainsi d'1/3 le contenu incinéré de la poubelle grise.





LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

**Réduire nos déchets
à la source : une priorité !**

La prévention des déchets

Cette compétence est partagée avec le SYVEDAC. Les programmes de prévention des déchets découlent d'orientations prises au niveau régional et adaptées au niveau local. Les objectifs de ces programmes sont atteints sur la période 2016-2022.

À L'ÉCHELLE RÉGIONALE



LE PLAN RÉGIONAL DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS (PRPGD)

C'est un outil de planification globale de la prévention et de la gestion de l'ensemble des déchets ménagers ou issus des activités économiques produits sur le territoire à l'échelle régionale.

Il a pour rôle de créer les conditions d'atteinte des objectifs nationaux de réduction des déchets à la source et d'amélioration des taux de tri et de valorisation.

À L'ÉCHELLE DU SYVEDAC



LE PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ASSIMILÉS (PLPDMA)

Il vise à mettre en place une stratégie en faveur de la réduction des déchets et du gaspillage alimentaire. Le PLPDMA s'est terminé fin 2022. Son objectif de réduction de -10 % des tonnages de DMA entre 2016 (année de référence) et 2022 a été atteint.

Evolution tonnages entre 2016 et 2022 : OMR : -11% (impact inflation)

- Emballages et papiers : +10% (dû notamment à l'extension des consignes de tri)
- Verre : +15%
- Déchets verts : -18% (2022 année de sécheresse)
- Encombrants : -42% (réduction des collectes en porte à porte en 2022)
- Déchèteries : -25% (impact inflation)

Total DMA : - 13%

Le prochain PLPDMA est en cours d'élaboration et couvrira la période 2024-2030.



LE CONTRAT D'OBJECTIFS DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE (CODEC)

Le SYVEDAC s'est engagé sur la période 2018-2022 dans ce programme d'accompagnement proposé par l'ADEME Normandie, venant à l'appui du PLPDMA, en partenariat avec les collectivités adhérentes du SYVEDAC. Il a pour objectifs :

- Réduction de 7 % des déchets ménagers et assimilés

Résultat atteint avec - 9 % sur la période 2018-2022

- Réduction de 4,5% des ordures ménagères résiduelles

Résultat atteint avec - 9,3 % sur la période 2018-2022

- Engagement des entreprises dans l'économie circulaire

Résultat atteint avec 125 % sur les valeurs cibles de base



OBJECTIF : RÉDUIRE NOS DÉCHETS !

Afin de marquer l'engagement de son territoire dans la réduction des déchets, le SYVEDAC et ses adhérents ont créé un marqueur commun pour communiquer d'une même voix et fédérer les habitants

autour d'un même objectif de réduction des déchets. Ce bloc marque « **Les déchets, tous concernés** » est inséré sur tous les supports de communication.



Le compostage

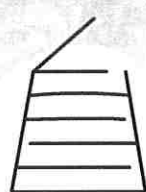
UNE SOLUTION SIMPLE POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS

1/3 de notre poubelle noire peut être composté ! Le compostage a donc un rôle majeur dans la prévention et la réduction des déchets à la source. Individuel, collectif, partagé : ces différentes pratiques du compostage ont été développées par Caen la mer et le SYVEDAC depuis 2005. L'objectif : 50% minimum des foyers en logement individuel équipés d'ici 2024.



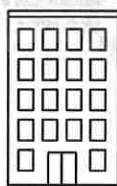
La loi de transition énergétique pour la croissance verte prévoit que, d'ici 2024, les collectivités offrent une solution de valorisation des biodéchets à tous les habitants. Depuis 2019, Caen la mer expérimente plusieurs solutions en habitat collectif !

LES 4 EXPÉRIMENTATIONS EN COURS



Le compostage de quartier :

90 foyers concernés
3 sites : Quartier de Vaucelles et place Maurice Fouques à Caen, quartier des Belles-Portes à Hérouville Saint-Clair



La collecte en porte-à-porte à vélo à Caen :

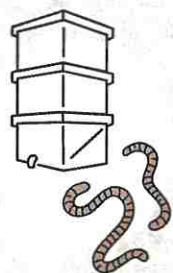
15 immeubles soit 190 foyers et 10 restaurateurs

3 389 kilos (immeubles)
5 442 kilos (restaurateurs)

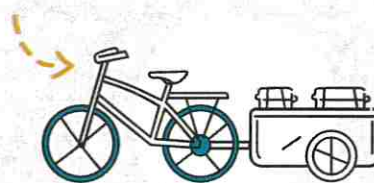
La collecte en apport volontaire à Caen :

Cours Général de Gaulle et Fossés Saint-Julien soit 85 foyers

3 871 kilos



Le lombricompostage collectif est expérimenté depuis juillet 2022. Il est encore trop tôt pour tirer des conclusions de l'efficacité de ce système.



Biodéchets collectés par la Scop Toutenvélo



Valorisation au pavillon de compostage expérimental situé sur la presqu'île de Caen.

En 2022, 12 702 tonnes de déchets organiques ont ainsi été détournées de l'incinération.

La sensibilisation : mobiliser, faire participer

UN ENJEU INCONTOURNABLE DANS LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

En 2022, les ambassadeurs du tri du SYVEDAC et les médiateurs déchets de Caen la mer ont été mobilisés sur + de **250 opérations** et ont sensibilisé + de **11 000 personnes** à la bonne gestion des déchets.

28
ÉVÈNEMENTIELS

1157 personnes sensibilisées

4 FORMATIONS
ÉCO-ÉVÈNEMENTS

69 personnes sensibilisées

28
INTERVENTIONS
AUPRÈS DES PUBLICS
RELAIS

659 personnes sensibilisées

25 OPÉRATIONS
DE PORTE-À-
PORTE

1351 foyers sensibilisés

32 STANDS D'INFOS

995 personnes sensibilisées

16 ANIMATIONS DE
PREVENTION

81 personnes sensibilisées

140
ANIMATIONS
SCOLAIRES

5078 enfants sensibilisés



ICI AUSSI JE TRIE !

207 corbeilles ont été installées dans 8 communes de Caen la mer dont 160 au centre-ville de Caen.

Cette initiative a vu le jour suite à la réponse à un appel à manifestation d'intérêt sur le tri hors-foyer, lancé par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et CITEO (éco-organisme dans le recyclage des emballages ménagers et des papiers).

Les médiateurs déchets de Caen la mer sont intervenus auprès des usagers pour les sensibiliser à ce nouveau dispositif, en assurant près de 30 animations.



LES 160 CORBEILLES BI-FLUX

installées dans le centre-ville de Caen ont permis de trier **22,68 tonnes d'emballages** entre juillet et décembre 2022

L'information des usagers

DES DOCUMENTS ACTUALISÉS RÉGULIÈREMENT

Le calendrier de collecte
Connaître ses jours de collecte

Le mémo tri
Bien trier ses déchets

Le guide des déchèteries
Valoriser ses déchets

La collecte à domicile
Offrir un service de proximité
service réservé aux personnes âgées de 75 ans et + ou en situation de handicap)

Le mémo Verre
Réduire ses déchets

Le Stop Pub
Réduire ses déchets

Les encombrants

Le guide du compostage
Promouvoir les gestes éco-responsables

MISE À JOUR DE LA SIGNALÉTIQUE DANS LES DÉCHÈTERIES

BOIS
Palettes
Gazettes
Châssis sans vitrages
Portes
Planches
Contreplaqué
Bois de charpente
COMBUSTIBLE
RECYCLAGE

CARTONS
Cartons uniquement sans plastique sans polystyrène
Merci d'aplatir les cartons
CARTONS RECYCLÉS

FERRAILLE
Tuyauterie
Quincaillerie
Tôle
Matériaux en métal
ACIER RECYCLÉ

DÉCHETS VERTS
Tontes
Feuilles
Tailles
Branches
COMPOST

DÉCHETS NON VALORISÉS
Plâtre
Isolant
Polystyrène
Maquette
Vitrage
ENFOUISSEMENT

Le traitement de vos demandes et réclamations

La Direction de la Collecte, de la Propreté urbaine et du Parc matériel traite les appels liés à la collecte des déchets (ainsi qu'à la propreté urbaine du secteur de Caen uniquement).

✗ Concernant les déchets, la collectivité met à disposition un numéro de téléphone et un courriel :

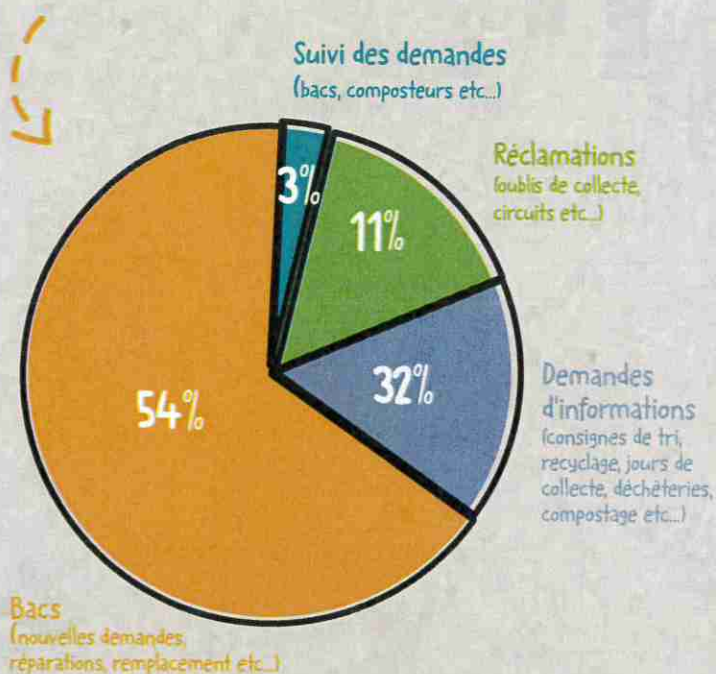
02 31 304 304

contactdechetsmenagers@caenlamer.fr

En 2022 :



Nature des demandes





LA COLLECTE

RAPPORT ANNUEL 2022

Les dispositifs de précollecte

DES CONTENANTS ADAPTÉS À CHAQUE MODE DE COLLECTE

261 293 bacs roulants pour la collecte en porte-à-porte :



107 340 bacs gris

Ordures ménagères résiduelles



95 282 bacs jaunes

Emballages et papiers



58 671 bacs verts

Déchets verts

En 2022

7 433 bacs livrés
784 bacs réparés
2 097 bacs recyclés
16 552 sacs jaunes
et 15 227 sacs noirs
distribués

1 502 bornes de collecte d'apport volontaire :



265 bornes grises

Ordures ménagères résiduelles



350 bornes jaunes

Emballages recyclables et papiers



714 bornes à verre

Emballages en verre



173 bornes textiles

Textiles

En 2022

30 bornes supplémentaires installées

Dont :

- × 11 pour les ordures ménagères
- × 6 pour le verre
- × 13 pour les textiles usagés

Les opérateurs de collecte

LOCALISATION



Prestation de service



Partenariat



Gestion directe par Caen la mer

DMA



APPORT VOLONTAIRE URBASER
7-8 rue de la Cotonnière,
Bretteville-sur-Odon



DERICHEBOURG
Rue de l'Europe,
Colombelles



RÉGIE DE COLLECTE
13 rue Nicéphore Niepce,
Mondeville



DECHETS DANGEREUX MADELINE
ZI Caen Canal, Rue de la Mer,
Blainville-sur-Orne



DÉCHETS ALIMENTAIRES TOUTENVELO
117 Cour caffarelli
Caen



SIÈGE DE CAEN LA MER
Rives de l'Orne,
Caen

CAEN

TEXTILES



NORMANDIE TRITEX
Les Monts d'Aunay
Rue de Courvaudon
14 260 AUNAY-SUR-ODON



ACIADES LA CHIFFO
Route de Trouville,
Caen



BACER
51 Rte de Torigni,
14240 Caumont-sur-Aure



APAJH
8 Rue des Carriers,
14123 Ifs



CROIX ROUGE
44 BIS Bd Maréchal
Lyautey, 14000 Caen



Les modes de collecte

DÉCHETS COLLECTÉS EN PORTE-À-PORTE ET EN APPORT VOLONTAIRE

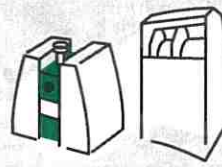
Le service offert aux habitants et aux usagers de Caen la mer comprend trois types de collectes : en porte-à-porte, en apport volontaire et en déchèteries. Une collecte gratuite des encombrants à domicile est aussi proposée aux usagers de 75 ans et + ou à mobilité réduite, ainsi qu'une collecte des encombrants sur rendez-vous avec participation forfaitaire de 10 euros mise en place en avril 2021 à destination de tous les usagers.

Porte-à-porte



Ordures ménagères résiduelles, emballages recyclables/papiers, déchets verts, encombrants, cartons des commerçants de l'hyper centre-ville de Caen

Apport volontaire



Ordures ménagères résiduelles, emballages recyclables/papiers, verre et textiles

Déchèterie



Emballages recyclables/papiers, verre, textiles, encombrants, déchets verts et autres déchets cités ci-dessous

DÉCHETS COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIE



Résidus de jardin



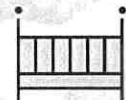
Gravats et terre



Mobilier



Bois



Ferraille



Cartons



Déchets électriques et électroniques



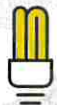
Déchets dangereux diffus



Batteries



Huiles usagées vidange/friture



Lampes et ampoules



Extincteurs



Vêtements, chaussures, Linge de maison



Amiante



Pneus des particuliers sans jantes



Déchets non valorisés

Les fréquences de collecte en porte-à-porte

DES FRÉQUENCES ADAPTÉES À LA DIVERSITÉ DU TERRITOIRE

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



1 x
par
semaine

✗ **Habitat individuel, collectif et professionnels** en fonction des capacités limitées de stockage des déchets.

2 x
par
semaine

✗ **Habitat collectif et professionnels** en fonction des capacités limitées de stockage des déchets.

✗ **Zones d'activités.**

4 x
par
semaine

✗ **Commerces alimentaires et campings** des communes du littoral (du 15 juin au 15 septembre).

✗ **Commerces alimentaires** de Ouistreham Riva-Bella (toute l'année).

6 x
par
semaine

✗ **Hyper-centre-ville** de Caen.

EMBALLAGES RECYCLABLES ET PAPIERS



1 x
par
semaine

✗ **Habitat collectif et professionnels** en fonction des capacités limitées de stockage des déchets.

✗ **Communes du littoral** (du 1^{er} juillet au 31 août).

1 x
toutes les 2
semaines

✗ **Habitat pavillonnaire.**

✗ **Collectifs et professionnels** situés sur le territoire de la régie.

ENCOMBRANTS



2 x
par
mois

✗ **Habitat dense** (géré par Caen la mer Habitat) des quartiers de la **Guérinière, Grâce-de-Dieu et Chemin vert** à Caen.

1 x
par
mois

✗ **Habitat collectif dense** à Caen et Hérouville Saint-Clair.

3 x
par
an

✗ Collecte gratuite d'encombrants et DEEE des personnes de **75 ans et +** ou à **mobilité réduite.**

1 x
par
an

✗ Collecte en **porte-à-porte** dans les communes concernées.

sur
rendez-
vous

✗ Collecte avec participation forfaitaire de 10 € par enlèvement dans l'ensemble des communes.

RÉSIDUS DE JARDIN



1 x
par
semaine

(du 1^{er} mars au 15 décembre)
✗ **Habitat individuel;** (voir page 24)

CARTONS



3 x
par
semaine

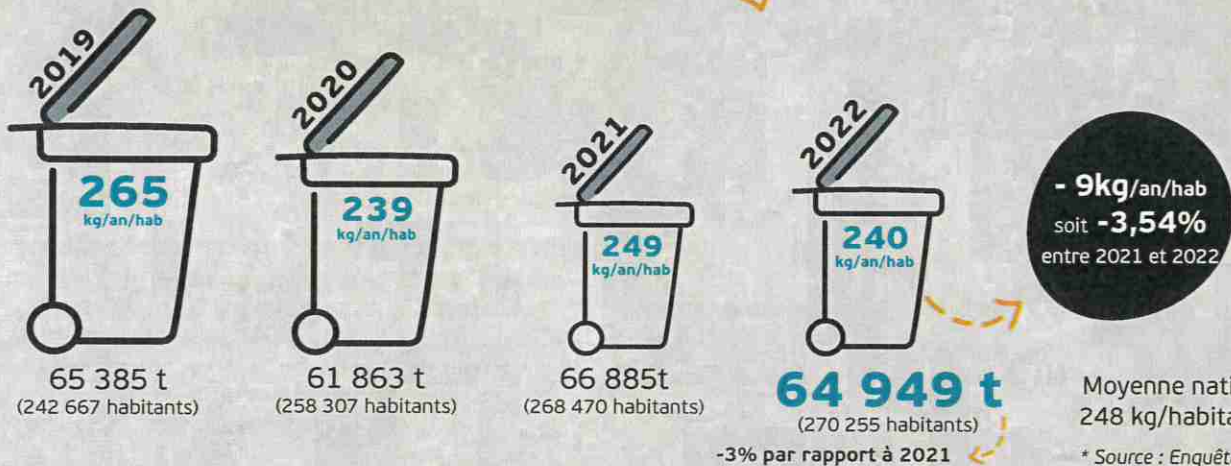
✗ **Commerçants** en hyper centre-ville de Caen.

Les tonnages collectés en 2022 en porte-à-porte et en apport volontaire : 111 665 tonnes

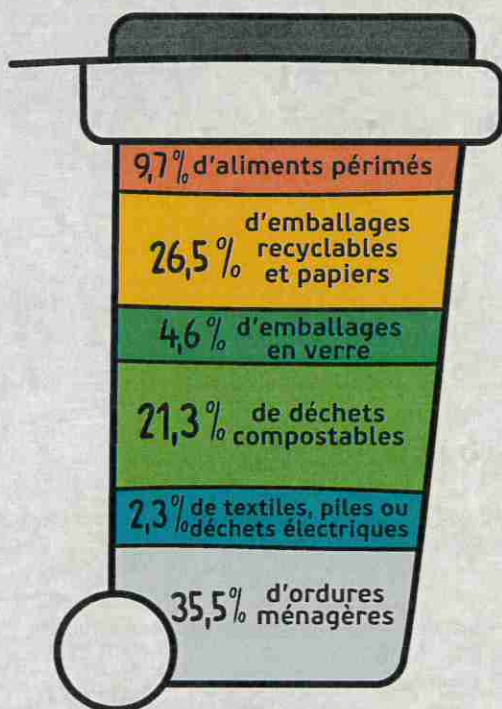
- 5 % par rapport à 2021

L'extension des consignes de tri à tous les emballages, mise en place en avril 2021, commence à montrer ses effets avec une baisse intéressante des tonnages d'ordures ménagères. Continuons nos efforts !

LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



2/3 du contenu de la poubelle grise pourrait être mieux valorisé !



D'après un échantillonnage de nos ordures ménagères réalisé en 2022.

TOUS ENSEMBLE, AMÉLIORONS LE SERVICE

Le personnel de collecte rencontre parfois des difficultés lors des ramassages. Votre civisme peut l'aider :

- Respectez les jours et horaires de présentation des déchets à la collecte
- Présentez correctement votre bac :
 - › Sur le domaine public, accessible au camion de collecte
 - › Au plus près de l'horaire de collecte et rentré dans les plus brefs délais une fois vidé
 - › Placer la poignée orientée côté route
 - › Non surchargé, couvercle fermé
- Contactez-nous lorsque votre bac est cassé (formulaire en ligne sur caenlamer.fr rubrique déchets ou 02 31 304 304), il sera réparé ou à défaut remplacé.
- Déposez vos sacs dans les bornes d'apport volontaire et non à côté (bornes grises d'ordures ménagères : sacs de 50 litres maximum)

LES EMBALLAGES RECYCLABLES ET LES PAPIERS



DES CONSIGNES DE TRI SIMPLIFIÉES DEPUIS LE 1^{ER} AVRIL 2021



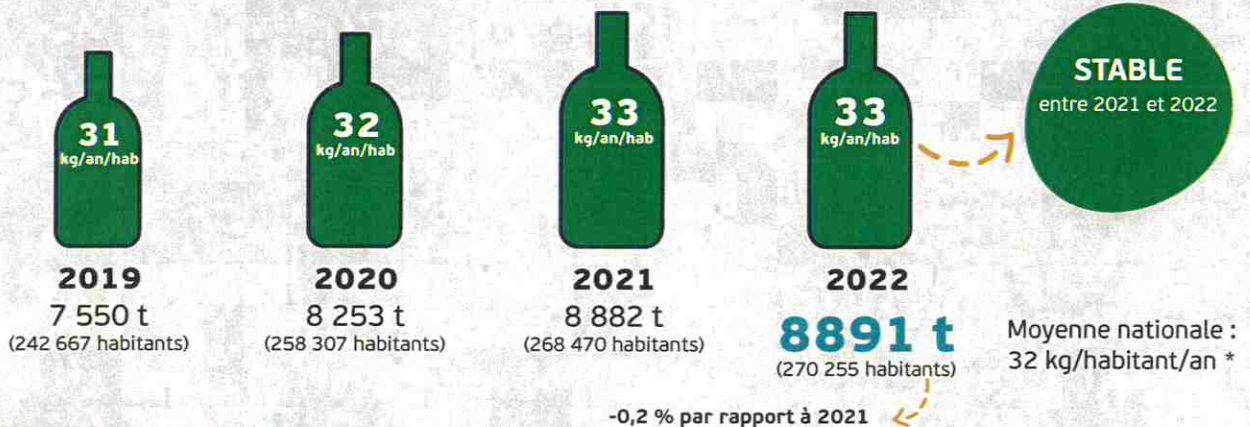
LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2022, les erreurs de tri représentent encore 22 % des tonnages collectés !

Depuis l'extension des consignes de tri, on retrouve beaucoup d'objets en plastique. **Seuls les emballages sont à trier dans la poubelle jaune !** En cas de doute, consultez les consignes de tri sur :

www.consignesdetri.fr

LES EMBALLAGES EN VERRE



QUEL VERRE SE TRIE ?

Les emballages uniquement : bouteilles, bocaux, pots et flacons se déposent dans les bornes à verre.

Les autres déchets en verre ne doivent pas être jetés dans les bornes à verre : vaisselle cassée (y compris les verres à boire), miroirs, morceaux de vitrage, porcelaine, cristal... car ils ne fondent pas à la même température que les emballages en verre et perturbent la chaîne de recyclage. Ces déchets sont à déposer en déchèterie.

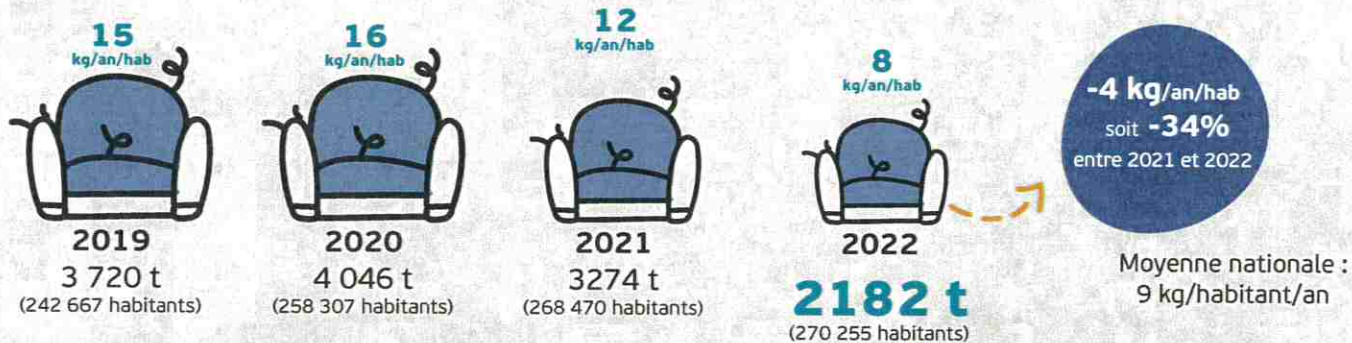
LE SAVIEZ-VOUS ?

Le verre collecté à Caen la mer est recyclé par un verrier dans une usine située au Havre.

Pour trouver la borne la plus proche de chez vous, rendez-vous sur caenlamer.fr rubrique déchets.

* Source : Enquête nationale ADEME 2017 / Référentiel national 2019 des coûts du service public de gestion des déchets (données 2016).

LES ENCOMBRANTS (33 communes concernées)



LE SAVIEZ-VOUS ?

Collectés en porte-à-porte, les encombrants sont mélangés et compactés dans la benne et **25% seulement sont valorisés.**

En déchèterie, ils sont triés par matière et valorisés à **75%**. Ils empruntent ainsi les différentes filières de recyclage (voir page 35).

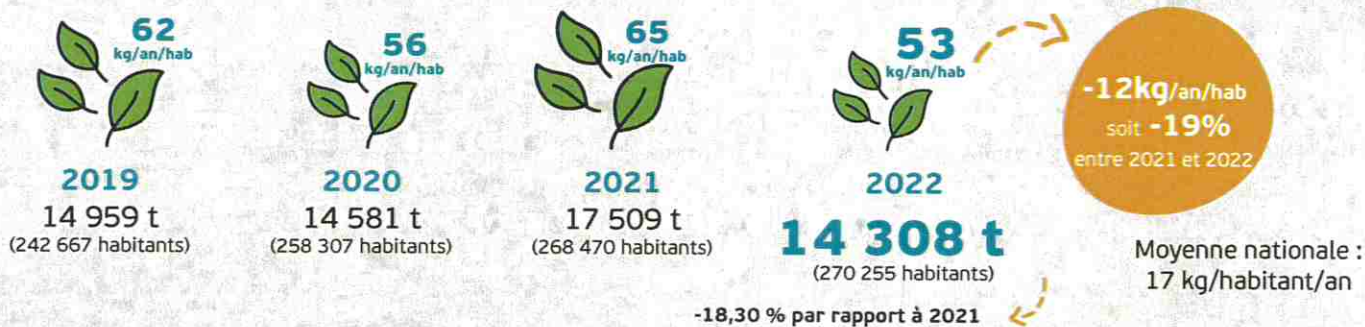
Avant de jeter, pensez au don, dépôt-vente, vente en ligne, vide-grenier : **des alternatives écologiques pour valoriser vos encombrants !**



LES RÉSIDUS DE JARDIN (35 communes concernées)

(dont les déchets alimentaires collectés avec l'expérimentation, voir page 13)

- 19% par rapport à 2021



LA COLLECTE EN PORTE-À-PORTE ACCEPTÉ :

Les branchages de petites tailles, les feuilles et fleurs, les tontes et jusqu'à 5 fagots de branchages à côté du bac

LE SAVIEZ-VOUS ?

La collecte des résidus de jardin en porte-à-porte n'est pas écologique car elle revient à transporter des déchets composés à 80% d'eau, déchets qui par ailleurs, s'avèrent de vraies ressources lorsqu'ils sont valorisés directement dans le jardin !
Conseils sur caenlamer.fr

COLLECTE PAYANTE DES ENCOMBRANTS SUR RENDEZ-VOUS

69 t



2021

79 t



2022

+15 % par rapport à 2021
(Service mis en place en avril 2021)

626 rendez-vous

COLLECTE À DOMICILE POUR LES + 75 ANS OU EN SITUATION DE HANDICAP

33 t



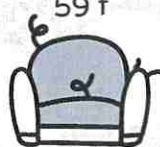
2019

36 t



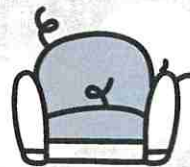
2020

59 t



2021

62 t



2022

+5 % par rapport à 2021

569 collectes effectuées

LES TEXTILES

725 t



2019

(242 667 habitants)

3 kg/an/hab

827 t



2020

(258 307 habitants)

3,20 kg/an/hab

1099 t



2021

(268 470 habitants)

4,09 kg/an/hab

1173 t



2022

(270 255 habitants)

4,34 kg/an/hab

+0,25 kg/an/hab
soit +6%
entre 2021 et 2022

+6,7 % par rapport à 2021

LES CARTONS DES COMMERÇANTS DE L'HYPER CENTRE-VILLE DE CAEN

→ Pour être collectés, les cartons doivent être pliés et vidés de leur contenu.

272 t



2019

(242 667 habitants)

227 t



2020

(258 307 habitants)

289 t



2021

(268 470 habitants)

291 t



2022

(270 255 habitants)

+0,7 % par rapport à 2021

Les déchèteries

DES ESPACES DÉDIÉS AU TRI

Les déchets y sont triés selon leur nature puis redirigés vers des filières de traitement adéquates et conformes à la réglementation. Ils sont soit réutilisés, recyclés, valorisés ou éliminés dans des centres agréés.

L'objectif de la déchèterie est de donner une seconde vie aux déchets et de limiter le recours à l'enfouissement.



RAPPORT ANNUEL 2022

En 2022,
43 711 tonnes de déchets déposées
-12% par rapport à 2021.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- ➔ Une tonne d'encombrants en mélange (déchet non valorisables) coûte **167 €**
- ➔ Une tonne de meubles déposée dans la benne mobilier coûte **0 €**
- ➔ Une tonne de déchets verts coûte **80,54 €**
- ➔ Une tonne de gravats coûte **19,81 €**
- ➔ Une tonne de déchets dangereux (peinture, solvants...) coûte **447 €**

(coût TTC 2021 de traitement + transport)

LES HORAIRES

DU 1^{ER} MARS AU 31 OCTOBRE

DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 28 FÉVRIER

LUNDI - MARDI* - MERCREDI
JEUDI* - VENDREDI

9h - 12h | 14h - 18h

9h - 12h | 14h - 17h30

SAMEDI
(particuliers uniquement)

9h - 12h30 | 13h30 - 18h

9h - 12h30 | 13h30 - 17h30

DIMANCHE**
(particuliers uniquement)

9h - 12h

9h - 12h

* Mouen et Bretteville-l'Orgueilleuse fermées les mardis matin et jeudis matin.

** Uniquement à Bretteville-sur-Odon.

Déchèteries
fermées
les jours fériés



NE JETEZ PAS ! PENSEZ AUX LOCAUX RÉEMPLOI !

4 déchèteries en disposent déjà (Fleury-sur-Orne, Mouen, Ouistreham Riva-Bella et Bretteville-l'Orgueilleuse) pour déposer des objets inutilisés en bon état. Ils sont récupérés par des structures favorisant l'emploi local et profitent ainsi d'une seconde vie.

En 2022, **41,35 tonnes** d'objets ont ainsi été sauvées de la destruction.

Caen la mer a également signé une convention avec VELISOL pour la récupération et le réemploi des vélos.

BOUTEILLES DE GAZ

Elles sont souvent à l'origine d'explosions et de départs de feu. Les risques sont élevés pour le personnel en charge de la collecte ou travaillant dans les installations de traitement des déchets, ainsi que pour le matériel (pannes, casses).

Pour la sécurité des personnes et des installations, il est donc strictement interdit de jeter les bouteilles et cartouches de gaz dans les poubelles grises et les poubelles jaunes.

Bouteilles et cartouches d'hélium, de CO2 et de protoxyde d'azote :

A déposer vides en déchèterie (se renseigner auprès du gardien).

Toutes les autres bouteilles de gaz (butane, propane...) :

à rapporter chez un revendeur de la marque de la bouteille (commerces de proximité, grandes surfaces, stations-service ...). La reprise est obligatoire depuis janvier 2022, avec ou sans bulletin de consignation, et même sans achat de nouvelle bouteille.



EN COMPLÉMENT DES DÉCHÈTERIES... LES COLLECTES ÉPHÉMÈRES !

Depuis 2015, Caen la mer organise des collectes éphémères de déchets électriques et électroniques et de meubles sur son territoire.

En 2022, **20 collectes éphémères** ont été organisées et **11,1 tonnes** ont été collectées.

Bilan de la collecte en déchèteries : 43 711 T

- 12% par rapport à 2021

162 kg/hab/an
- 3 kg/hab/an
par rapport à 2021



Résidus de jardin

→ 9 175 t en 2022
→ 11 277 t en 2021
→ -19 %



Gravats

→ 12 639 t en 2022
→ 15 130 t en 2021
→ -16 %



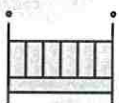
Mobilier

→ 3 522 t en 2022
→ 3 390 t en 2021
→ + 4 %



Bois

→ 3 137 t en 2022
→ 3 238 t en 2021
→ -3 %



Ferraille

→ 1 351 t en 2022
→ 1 434 t en 2021
→ - 6 %



Cartons

→ 811 t en 2022
→ 798 t en 2021
→ + 2 %



Déchets électriques et électroniques

→ 1 337 t en 2022
→ 1 321 t en 2021
→ + 1 %



Déchets non valorisés

→ 11 143 t en 2022
→ 12 525 t en 2021
→ - 11 %



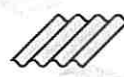
Piles

→ 9,7 t en 2022
→ 10,6 t en 2021
→ - 8 %



Pneus

→ 34,08 t en 2022
→ 35,5 t en 2021
→ - 4 %



Amiante

→ 115 t en 2022
→ 117 t en 2021
→ - 2 %



Lampes/ampoules

→ 4,44 tonnes en 2022
→ 3,3 tonnes en 2021
→ + 35 %



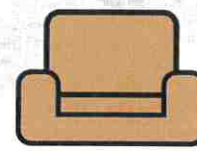
Déchets Dangereux Diffus

→ 413 tonnes en 2022
→ 484 tonnes en 2021
→ - 15 %



Batteries

→ 19 tonnes en 2022
→ 26,36 tonnes en 2021
→ - 28 %



Le saviez-vous ?

Déposés dans la benne mobilier, vos meubles usagés sont valorisés à **+ de 75 % !**

Les performances de collecte

La loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire du 10 février 2020 fixe les objectifs suivants en matière de prévention des déchets: **réduire de 15 % les quantités de déchets ménagers et assimilés produits par habitant en 2030 par rapport à 2010 (loi antigaspillage - article 3)**. L'indicateur retenu est calculé en donnant un indice 100 aux kg/habitant produits en 2010. L'Indice 2022 est obtenu en multipliant par 100 les kg/habitant de 2022 et en divisant le résultat par les kg/habitant de 2010.

PERFORMANCE 2010 - 2022

2010 (217 416 hab)
125 170 T

de DMA (Déchets Ménagers et Assimilés)
99 308 t. en porte-à-porte et apport volontaire
25 862 t. en déchèteries et collectes éphémères

576 kg
par an/habitant en 2010

2022 (270255 hab)
155 428 T

de DMA (Déchets Ménagers et Assimilés)
111 665 t. en porte-à-porte et apport volontaire
43 711 t. en déchèteries
52,45 t. collectes éphémères et locaux réemploi

575 kg
par an/habitant en 2022
(moyenne nationale ADEME : 581 kg/an/hab.)

Indice
de réduction :
99,8

Si les habitants de Caen la mer
trient davantage leurs déchets,
l'objectif est aussi d'en produire moins !

POURSUIVONS NOS EFFORTS !

(voir page 36)

Le bilan de la collecte en porte-à-porte et apport volontaire

COMPARAISON DU TONNAGE 2021/2022

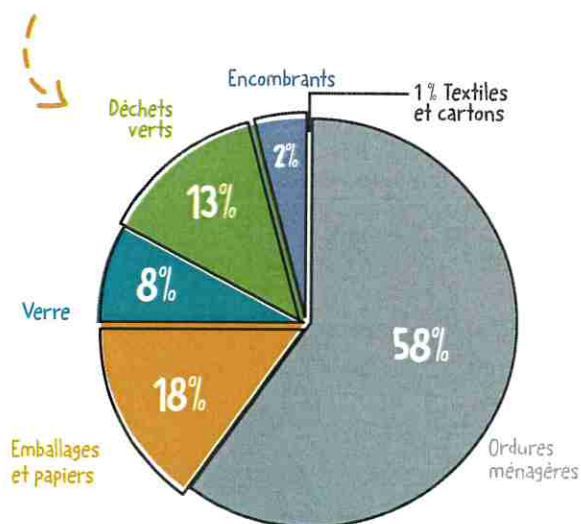
Déchets Ménagers et Assimilés collectés	TONNAGES		KG/HABITANT/AN		ÉVOLUTION KG/HAB/AN
	2021	2022	2021	2022	
Déchets collectés en porte-à-porte et en apport volontaire	117 754	111 664	439	413	-5,80%
Déchets des déchèteries	49 807	43 711	185	162	-12 %
Déchets collectés lors des collectes éphémères	12,64	11			
Local réemploi des déchèteries	31,44	41			
TOTAL	167 605	155 428	624	575	-7,85%

Moyenne nationale DMA : 581 kg/habitant/an

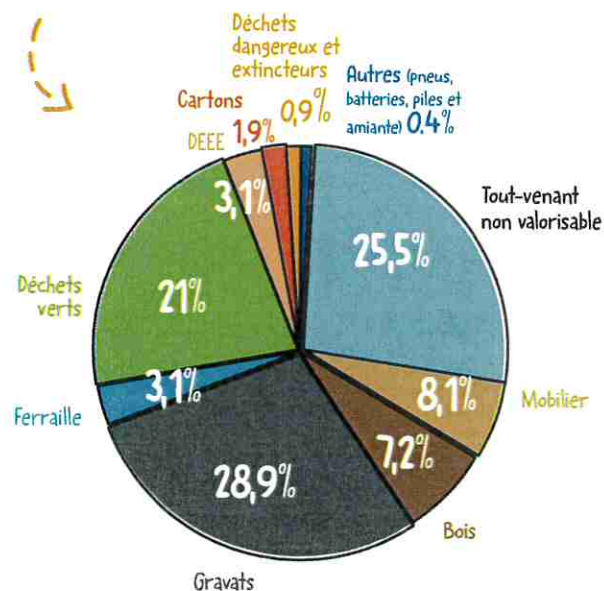
* Source : Enquête nationale ADEME 2017 / Référentiel national 2019 des coûts du service public de gestion des déchets (données 2018).

LA RÉPARTITION DES TONNAGES EN 2022

Répartition des tonnages de déchets ménagers et assimilés hors déchèterie



Répartition des tonnages en déchèterie et collectes éphémères





LE TRAITEMENT

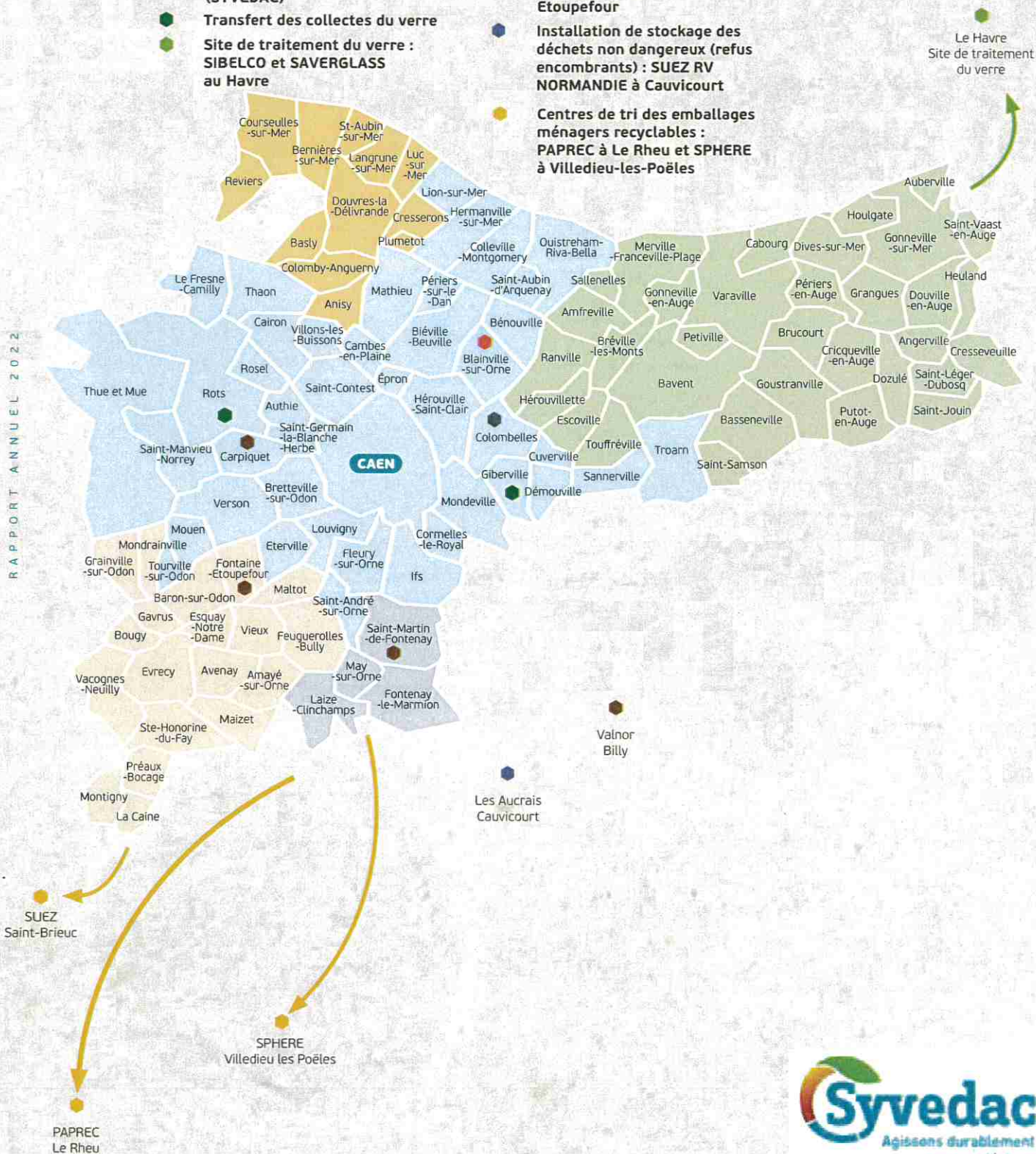
Que deviennent les déchets
une fois collectés ?

Les unités de traitement

LOCALISATION

- Site de tri des encombrants SUEZ à Blainville-sur-Orne
- UVE: Unité de Valorisation Énergétique des déchets (SYVEDAC)
- Transfert des collectes du verre
- Site de traitement du verre : SIBELCO et SAVERGLASS au Havre
- Site de compostage : VALNOR à Billy, SOCOMPOST à Carpiquet, smictom de la Bruyère à Saint-Martin-de-Fontenay et SEP Valorisation à Fontaine-Etoupefour
- Installation de stockage des déchets non dangereux (refus encombrants) : SUEZ RV NORMANDIE à Cauvicourt
- Centres de tri des emballages ménagers recyclables : PAPREC à Le Rheu et SPHERE à Villedieu-Les-Poêles

RAPPORT ANNUUEL 2022



Les principaux sites de traitement

LES CENTRES DE TRI

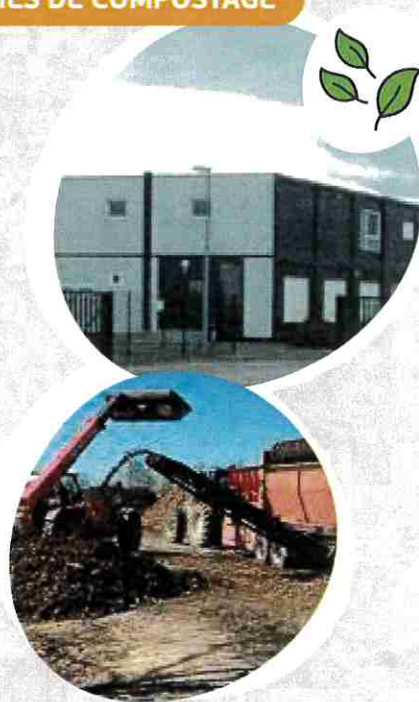


Les emballages et papiers sont acheminés vers les centres de tri de PAPREC à Le Rheu, de SPHERE à Villedieu-les-poêles, depuis l'incendie du Centre de tri de GDE Environnement à Rocquancourt. Une Société Publique Locale (SPL) a été créée en 2020 pour la construction d'un centre de tri normand « NORMANTRI ». Celui-ci sera situé à Colombelles et verra le jour en 2025.

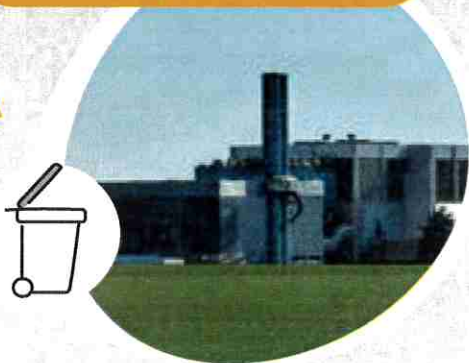
LES PLATEFORMES DE COMPOSTAGE

Les résidus de jardin collectés en porte-à-porte et en déchèteries sont compostés sur les plateformes de Carpiquet, Billy et Saint-Martin-Fontenay.

Le compost est ensuite utilisé pour l'exploitation agricole et distribué aux habitants au printemps en sacs ou en vrac.



L'UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE (UVE)



Les ordures ménagères (poubelles grises), sont traitées par incinération (sans tri) au sein de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) du SYVEDAC à Colombelles. Elles sont valorisées en énergie (chaleur et électricité).

L'ENFOUISSEMENT

Le centre de stockage des déchets ultimes des Aucrais est implanté à Cauvicourt dans le Calvados, sur une surface de 19 hectares. Les gravats et les déchets non valorisés (dont les encombrants collectés en porte-à-porte) sont acheminés vers ce centre d'enfouissement.



L'UVE alimente
10 500

foyers en chauffage à Hérouville Saint-Clair et le CHU de Caen grâce au réseau de chaleur urbain de Caen la mer

Depuis avril 2021, le réseau de chaleur permet également de chauffer 4 hectares de serres maraîchères à Colombelles

La synthèse de la collecte et du traitement

DÉCHETS COLLECTÉS EN PORTE-À-PORTE ET EN APPORT VOLONTAIRE



Ordures ménagères résiduelles
64 949 t. collectées
240 kg/an/habitant



Unité de Valorisation
Énergétique (UVE)
SIRAC (Colombelles)

Valorisation
énergétique
(chaleur et électricité)

↑ 22 % refus de tri



Emballages recyclables/papiers
19 730 t. collectées
73 kg/an/habitant



Centre de tri
PAPREC (Le Rheu)
SPHERE (Villedieu-les-poeles)
SUEZ (St-Brieuc)

Valorisation
matière



Résidus de jardin et biodéchets
14 308 t. collectées
53 kg/an/hab/habitant



SMICTOM de la Bruyère
(St-Martin-de-Fontenay)
VEOLIA (Billy)
TOUTENVELO (Caen)
SEP Valorisation (Fontaine-Etoupefour)

Valorisation matière
(compost)



Emballages en verre
8 891 t. collectées
33 kg/an/habitant



SIBELCO GREEN SOLUTION
(St-Vigor D'Ymonville)

Valorisation
matière



Encombrants
2 182 t. collectées
8 k/an/habitant
+ 79 t collectés sur
rendez-vous.



SUEZ
Tri (Blainville-sur-Orne)
Stockage (Les Aucrais)

Valorisation matière :
25%
Enfouissement :
75%



**Encombrants
(service réservé aux
personnes âgées de 75 et +
ou en situation de handicap)**
62 t. collectées



SUEZ
Tri (Blainville-sur-Orne)
Stockage (Les Aucrais)

Valorisation matière :
24%
Réemploi par les membres
du groupement 1%
Enfouissement :
75%



Textiles
1 173t. collectées
4 kg/an/habitant



Centres de tri
TRITEX - Carpiquet (14)
ACIADES - Caen (14)
BACER - CAUMONT-SUR-AURE
CROIX ROUGE - CAEN
APAJH - IFS

Réutilisation :
70%
Valorisation matière :
28%
Valorisation énergétique :
2%



**Cartons des commerçants
de l'hyper centre-ville de Caen**
291 t. collectées



Mise en balles
DERICHEBOURG (Rocquancourt)

Valorisation matière

LA COLLECTE EN DÉCHÈTERIES



RAPPORT ANNUEL 2022



La valorisation et la réduction



Trier c'est bien, réduire c'est mieux !

Trier est un geste indispensable puisqu'il permet le recyclage. En revanche, il n'évite pas la production de déchets. La meilleure solution pour les éviter, c'est de les réduire à la source grâce à des gestes simples !



Je réduis mes déchets (🏠) À la maison

- **Je composte !** Je réduis ainsi d'un tiers mes ordures ménagères.
- **Je colle un STOP-PUB sur ma boîte aux lettres** (-30 kg de déchets par an/foyer).
- J'utilise des **boîtes hermétiques** pour éviter l'aluminium ou le film étirable.
- **Je bois l'eau du robinet.**
- Je fabrique moi-même **des produits ménagers écologiques.**
- **J'évite le gaspillage** en rangeant bien mon frigo (les dates courtes devant) et je cuisine les restes de repas.
- J'utilise des **pile rechargeables** et des **ampoules basse consommation.**
- **Mes produits d'hygiène et d'entretien sont lavables** (cotons démaquillants, couches, éponges) ou **solides** (savon, shampoing, dentifrice).
- **Je recycle les déchets verts dans mon jardin** (compostage, broyage, paillage). **Conseils d'éco-jardinage** sur caenlamer.fr
- **J'habite en maison avec jardin :** Je demande mon composteur gratuit sur caenlamer.fr rubrique déchets.
- **J'habite en immeuble :** + d'infos sur caenlamer.fr rubrique les composteurs partagés.



Quand je fais mes courses

- Je prends **mon cabas.**
- **Je limite les emballages**, ou je préfère ceux en papier et en carton.
- J'achète de préférence **en vrac** ou **à la coupe.**
- Je privilégie **les produits durables** et **les éco-recharges.**
- Je pense à la **reprise gratuite par mon revendeur de mon ancien appareil électrique** lorsque j'en achète un neuf.



Avant d'acheter ou de jeter

- Je privilégie **les achats d'occasion** et **l'achat local.**
- **Je donne, je vends** ou **je répare.**
- Pour offrir, **je pense aux cadeaux dématérialisés** et **aux papiers cadeaux réutilisables.**
- Je privilégie le dépôt de mes objets encombrants en **déchèterie** car ils seront mieux triés et valorisés.



LES INDICATEURS
FINANCIERS
ET LE COMPTE
ADMINISTRATIF
2022

MONTANT DES PRESTATIONS DE COLLECTE

EN PORTE-À-PORTE ET EN APPORT VOLONTAIRE

126,5 € HT/tonne

52 € HT/hab

413 Kg/hab/an soit -25kg/an/hab par rapport à 2021.



Ordures ménagères

6 527 340 €

DERICHEBOURG 4 893 354 € HT

RÉGIE 1 437 424 € HT

URBASER 196 562 € HT

→ 260,24 € HT/tonne

→ 31,59 € HT/hab./an



Emballages recyclables/papiers

3 497 843 €

DERICHEBOURG 2 542 044 € HT

RÉGIE 756 103 € HT

URBASER 199 696 € HT

→ 520,74 € HT/tonne

→ 16,93 € HT/hab./an



Verre

439 472 €

URBASER 439 472 € HT

→ 49,43 € HT/tonne

→ 1,63 € HT/hab./an



Encombrants

1 049 376 €

DERICHEBOURG 890 757 € HT

R'PUR 158 618 € HT

→ 448,90 € HT/tonne

→ 3,88 € HT/hab./an



Résidus de jardin et biodéchets

2 355 451 €

DERICHEBOURG 1 784 669 € HT

RÉGIE 561 892 € HT

TOUTENVELO 8 890 € HT

→ 234,71 € HT/tonne

→ 26,55 € HT/hab*/an

(*sur 88 708 habitants concernés)



Textiles

Rémunération sur les textiles récupérés

NORMANDIE TRITEX

ET ACIADE



Cartons des commerçants du centre-ville de Caen

107 504 €

DERICHEBOURG 107 504 € HT

→ 369,38 € HT/tonne

TOTAL

13 976 986 € HT

111 665 TONNES collectées en porte-à-porte et en apport volontaire

MONTANT DES PRESTATIONS DE TRANSPORT

EN DÉCHÈTERIES ET LORS DES COLLECTES ÉPHÉMÈRES

162 Kg/hab/an soit - 24kg/an/hab par rapport à 2021.

29,35 € HT/tonne

4,73 € HT/hab



Déchets non valorisés

398 335,69 € HT

→ 35,75 € / t

→ 1,47 € /hab./an



Déchets verts

378 436 € HT

→ 41,25 € / t

→ 1,40 € /hab./an



Gravats

192 442,75 € HT

→ 15,23 € / t

→ 0,71 € /hab./an



Bois

137 596,40 € HT

→ 43,86 € / t

→ 0,51 € /hab./an

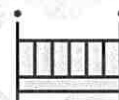


Cartons

70 670,5 € HT

→ 87,17 € / t

→ 0,26 € /hab./an



Ferraille

56 517,38 € HT

→ 41,84 € / t

→ 0,21 € /hab./an



Amiante

44 617,18 € HT

→ 387,98 € / t

→ 0,17 € /hab./an



Batteries

Pas de coûts de collecte



Déchets Dangereux Diffus

→ 197 t Coûts de collecte supportés par l'éco-organisme EcoDDS

→ Hors filière ECODDS : 216 t

144 497,93 HT (coût global avec traitement non inclu dans le total)

→ 349,87 € / t

→ 0,53 € /hab./an



DEEE

Coûts de collecte supportés par l'éco-organisme Ecosystem



Piles

Coûts de collecte supportés par l'éco-organisme Corepile



Mobilier

Coûts de collecte supportés par l'éco-organisme Ecomobilier



Pneus (sans jantes)

Coûts de collecte supportés par l'éco-organisme Aliapur

TOTAL

1 278 615,47 € HT

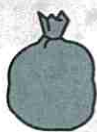
43 711 tonnes collectées

[RETOUR SOMMAIRE](#)

39

MONTANT DES PRINCIPALES PRESTATIONS DE TRAITEMENT

DÉCHETS COLLECTÉS EN PORTE-À-PORTE ET EN APPORT VOLONTAIRE



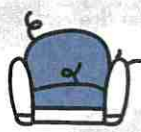
Ordures ménagères résiduelles

(collectées en porte-à-porte, apport volontaire)

5 845 410 € HT
(TGAP comprise)

90 € HT/t

21,63 € HT/an/hab



Encombrants

(collectés en porte-à-porte)

361 261€ HT
(TGAP comprise)

154,54 € HT/t

1,34 € HT/an/hab



Résidus de jardin

450 686 € HT

31,47 € HT/t

3,47 € HT/an/hab

DÉCHETS COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIES



Déchets non valorisés

1 812 001,70 € HT

(TGAP comprise)

162,61 € HT/t

6,70 € HT/an/hab



Résidus de jardin

320 274 € HT

34,91 € HT/t

1,19 € HT/an/hab

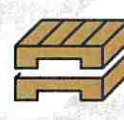


Gravats

67 506,34€ HT

5,34 € HT/t

0,25 € HT/an/hab



Bois

222 352,92 € HT

70,88 € HT/t

0,82€ HT/an/hab



Déchets Dangereux Diffus

144 497,93 € HT

transport+traitement
(TGAP comprise)

349,87 € HT/t

0,53 € HT/an/hab

RECETTES DES MATÉRIAUX TRIÉS EN DÉCHÈTERIES



Cartons

42 105,89 € HT



Ferraille

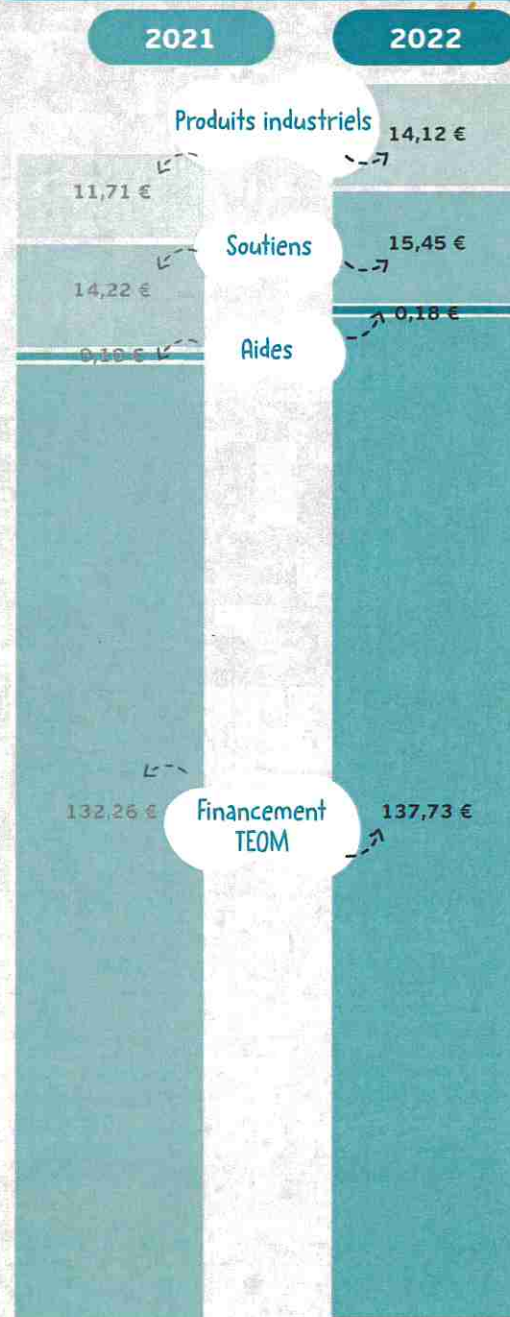
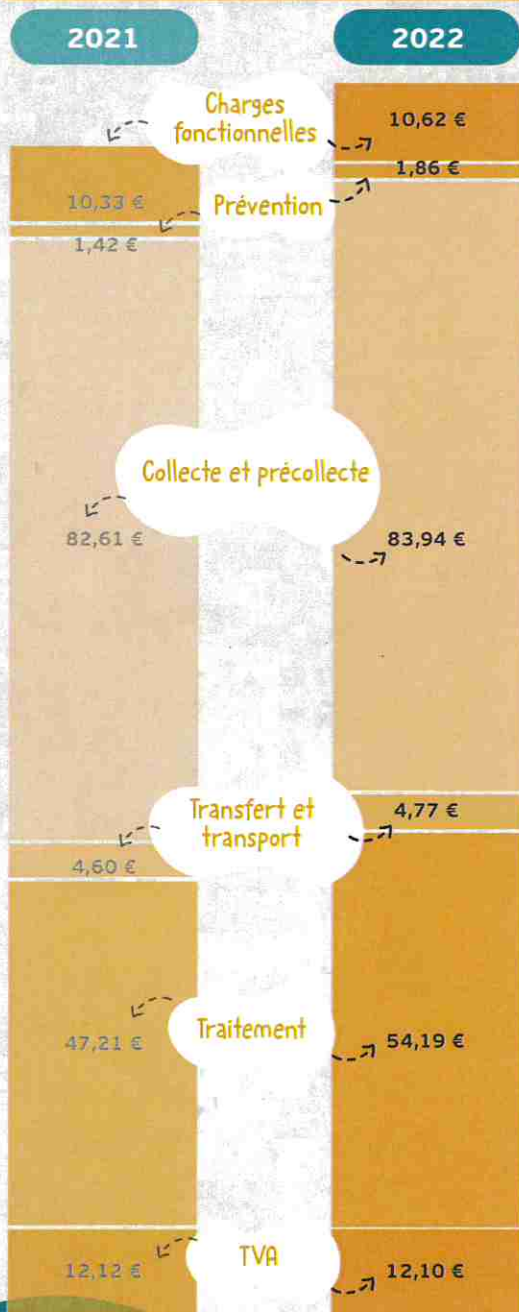
311 182,64 € HT

CHARGES, PRODUITS, FINANCEMENT

DÉCHETS COLLECTÉS EN PORTE-À-PORTE ET EN APPORT VOLONTAIRE

CHARGES : 167,48 €/AN/HABITANT
158,29 € en 2021

PRODUITS : 167,48 €/AN/HABITANT
158,29 € en 2021



Budget global

38 913 480 € TTC

36 496 595 € TTC en 2021

Coût aidé du service

135 € TTC/an/hab

128 € TTC en 2021

[RETOUR SOMMAIRE](#)

41



Caenlamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE

**LES
DÉCHETS,
TOUS
CONCERNÉS !**

RÉDUISONS, RECYCLONS, VALORISONS